

Libreville, le 22 décembre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

\*\*\*\*\*

L'Ambassadeur du Japon NOGUCHI Shuji et MOUBOUASSI NZIENGUI Rolande, Directrice de l'Ecole Publique d'Akébé 1/A ont procédé le 22 décembre 2020 à la cérémonie de signature du contrat de don pour « Le Projet de Réhabilitation de l'Ecole Publique d'Akébé 1/A » financé par le Japon pour un montant de 77.673 € soit près de 51 millions de Francs CFA dans le cadre du programme de coopération bilatérale dénommé les « Dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine ».

La cérémonie de signature de contrat de don s'est déroulée en présence de Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, du Transfert de Technologies de l'Éducation nationale et Madame le Gouverneur de la Province de l'Estuaire.

Ce projet vise à offrir aux populations du 3<sup>e</sup> arrondissement de Libreville la réhabilitation de neuf (9) bâtiment. De plus, ce projet contribuera à offrir un meilleur environnement pour les élèves. Le Gouvernement du Japon accorde une grande importance à la sécurité humaine, dont le renforcement de l'accès à une meilleure éducation.

Fort de son expérience dans le domaine de l'Education qui constitue les fondements d'un développement socio-économique durable d'un pays, le Japon entend soutenir de manière active les efforts inlassables du Gouvernement Gabonais qui visent à renforcer la qualité de l'éducation dans le cadre du Plan Stratégique du Gabon Emergent.

Pour l'Ecole Publique d'Akébé 1/A, le Japon finance la réhabilitation de tous les bâtiments détériorés et le bloc sanitaire. Après la réalisation de ce projet, tous les bâtiments seront renouvelés avec une installation électrique dans les salles de classe. De plus, le bloc sanitaire sera plus propre et fonctionnel.

Aussi, est-il très intéressant de mettre au courant tous les citoyens gabonais que le programme désigné « Dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine » est ouvert à toutes les organisations non-lucratives dont les projets sont destinés à répondre aux besoins essentiels de la population de base. Le formulaire et les informations sont disponibles sur le siteweb et la page facebook de l'Ambassade.

([http://www.ga.emb-japan.go.jp/itpr\\_fr/apd\\_fr.html](http://www.ga.emb-japan.go.jp/itpr_fr/apd_fr.html)).

(<https://www.facebook.com/JapanEmbGabon>)

Personne à contacter :

Shinichi MURAKAWA

Consultant indépendant de Micro-projets  
auprès de l'Ambassade du Japon

Tel : +241 11.73.22.97

[shinichi.murakawa@lv.mofa.go.jp](mailto:shinichi.murakawa@lv.mofa.go.jp)